

L'impact de la crise économique internationale sur le développement économique en Afrique

D^r. BOUKHDOUNI Ouahiba
Université de Blida2

Résumé :

La crise financière actuelle a pris une grande amplitude à partir de l'été 2007 pour se transformer depuis octobre 2008 en « la plus grave depuis la seconde guerre mondiale ». Le phénomène de contagion de la crise a des répercussions non seulement sur l'ensemble de l'économie américaine mais de plus en plus à l'échelle mondiale. La crise traverse l'atlantique à travers plusieurs canaux de transmission et occasionne des dégâts infinis sur les systèmes financiers et les économies de manière générale. Toute économie ouverte ne peut donc être à l'abri de cette crise.

La crise économique est loin d'être finie, bien au contraire, elle ne cesse de s'aggraver et de se généraliser. Sa diffusion à travers le monde montre que la région du l'Afrique n'est pas épargnée, et que les pays qui la constituent subiront les effets de la crise et de la récession mondiale.

L'objet de cet article est de démontrer l'impact de la crise actuelle sur le développement économique en Afrique qui diffère d'un pays à l'autre, et ce en fonction d'une part du degré du développement de son économie nationale et d'autre part de la structure de cette économie. Une telle situation soulève plusieurs questions. Il s'agit tout d'abord de comprendre comment une crise financière née aux Etats-Unis d'Amérique s'est transformée en crise économique mondiale, puis de chercher à comprendre d'une part, l'impact de cette crise sur les économies des Etats africains en général, et plus particulièrement des Etats dits fragiles. Et d'autre part, prospector les voies de sortie de cette situation de crise.

Mots clés : Crise financière, économie, développement, Afrique.

المخلص :

اتخذت الأزمة المالية الراهنة اتساعا كبيرا انطلاقا من صيف 2007 لتتحول منذ أكتوبر 2008 إلى أخطر أزمة يشهدها العالم منذ الحرب العالمية الثانية.

إن ظاهرة عدوى الأزمة المالية الراهنة لها تأثير ليس فقط على مجمل الاقتصاد الأمريكي، ولكن على نحو متزايد في جميع أنحاء العالم، فقد تجاوزت المحيط الأطلسي من خلال قنوات الانتقال المتعددة والتي تسببت في أضرار لا متناهية على النظام المالي والاقتصادي بصفة عامة. فكل اقتصاد منفتح لا يمكن بطبيعة الحال أن ينجو من هذه الأزمة التي لم تنته بعد بل بالعكس فإنها لا تزال تزداد سوءا وشمولية.

إن المنطقة الإفريقية لا تستثنى من هذه الأزمة ولا يمكنها أن تنجو من تأثيراتها. وسوف نحاول من خلال هذا المقال تبيان تأثير الأزمة المالية الراهنة على التنمية الاقتصادية لدول إفريقيا والتي تختلف من دولة لأخرى تبعا لمستوى التنمية الاقتصادية للاقتصاد الوطني من جهة، ومن جهة أخرى تبعا هيكلية هذا الاقتصاد، هذا الوضع يثير تساؤلات عدة بحيث نحاول في البداية أن نفهم كيف يمكن لأزمة مالية نشأت في الولايات المتحدة الأمريكية أن تتحول إلى أزمة اقتصادية عالمية، ثم نبحث من جهة أخرى على تأثير هذه الأزمة على اقتصاديات الدول الإفريقية بصفة خاصة، وفي الأخير نقترح بعض الحلول الممكنة للخروج من هذه الأزمة بالنسبة للدول الإفريقية.

الكلمات المفتاحية: الأزمة المالية، الاقتصاد، التنمية، إفريقيا.

Introduction :

L'économie mondiale est confrontée, depuis la seconde moitié de l'année 2007, à une crise financière internationale provoquée notamment par l'effondrement du marché des crédits hypothécaires aux Etats-Unis. Cette crise, vers la fin de l'année 2008, a entraîné le monde dans une récession quasi généralisée. Elle s'est donc muée en une crise économique mondiale.

L'impact de la crise actuelle sur le développement économique en Afrique diffère d'un pays à l'autre, et ce en fonction d'une part, du degré du développement de son économie nationale et d'autre part de la structure de cette économie. Une telle situation soulève plusieurs questions. Il

s'agit tout d'abord de comprendre comment une crise financière née aux Etats-Unis d'Amérique s'est transformée en crise économique mondiale, puis de chercher à comprendre d'une part, l'impact de cette crise sur les économies des Etats africains en général, et plus particulièrement des Etats dits fragiles. Et d'autre part, prospector les voies de sortie de cette situation de crise. Ainsi et dans un souci d'apporter les bonnes réponses à ces questions, nous avons choisi de mener notre recherche à travers le plan suivant :

- ✓ Origines et causes de la crise financière.
- ✓ Les canaux de transmission de la crise aux économies africaines
- ✓ Les différents impacts de la crise.
- ✓ Les voies de sortie de la crise.

1. origines et causes de la crise financière actuelle :

A. La crise des subprimes ⁽¹⁾ :

Le premier diagnostic possible de l'origine des crises financières interprète celles-ci comme étant le résultat de la **fragilité intrinsèque des pays concernés**, notamment en matière de politique monétaire expansionniste, de déficit public, d'endettement excessifs, de déficiences du système bancaire, etc. ⁽²⁾

La crise financière qui a éclaté aux Etats-Unis sur le marché hypothécaire au printemps 2007, s'est progressivement étendue à l'ensemble du système bancaire et financier mondial. A travers la contraction du crédit qu'elle a induite, puis la crise violente des liquidités internationales que l'on a connue entre le 15 Septembre et fin Novembre 2008, elle s'est transformée en une crise économique majeure. ⁽³⁾

Le monde connaît une crise financière sans précédent. Cette crise est liée aux Subprimes qui sont des crédits immobiliers américains à risque élevé. Suite aux attentats du 11 septembre 2001, le gouvernement Américain a stimulé la baisse des taux pour relancer l'économie. Les banques américaines ont octroyé des prêts, sans se soucier des garanties, à des ménages pauvres pour qu'ils accèdent à la propriété de leur logement ou développent leur consommation de manière générale : c'était le marché à haut risque, dit « des Subprimes ». Prêteurs comme emprunteurs paraient sur la hausse des prix de l'immobilier qui semblait n'avoir pas de

fin. Ainsi, les hypothèques prises par les banques leur garantissaient de pouvoir récupérer leur mise avec avantage et les ménages escomptaient un accroissement de leur richesse. Pari absurde car dans les années qui suivent, les banquiers ont pratiqué des taux plus élevés pour l'emprunteur ce qui a placé certaines familles dans l'incapacité de rembourser leurs dettes. ⁽⁴⁾

Comme l'offre était supérieure à la demande, les prix baissaient. Les banques, ayant donc ces biens en vente, n'arrivaient pas à retrouver leur argent. Et pourtant, l'insolvabilité de ces ménages avait suffi pour conduire l'économie américaine, et en générale l'économie mondiale, au bord de la récession. En effet, au moment de l'éclatement de ce qu'on a appelé « crise des subprimes », l'encours des crédits hypothécaires accordés aux ménages américains à faible revenu était de 34 milliards de dollars. C'était une goutte d'eau comparée à l'ampleur du marché financier américain d'une valeur d'environ 57 000 milliards de dollars. Plus que les secteurs des banques, assurances, bourses, cette crise touche l'économie réelle qui, déjà était malade avant que la crise n'intervienne.

B. Explication technique : La titrisation et la dérivation :

La complexité de la crise actuelle provient d'un double processus ; la titrisation et la dérivation. La titrisation est une technique financière qui consiste à transformer des créances ou d'autres actifs en titres négociables, permettant ainsi aux banques de transférer leurs risques sur le marché. L'immense progrès qui a permis de créer des produits réalisés par les structureurs et le besoin de gagner de l'argent de manière infinie étaient les principales origines de la titrisation. Plus vous structurez un produit, plus vous le décomposez et plus c'est sophistiqué. Cette sophistication entraîne un éloignement de la base et un rapprochement du virtuel. D'où la nature du risque est perdue. Autrement dit, le jeune homme au sommet de la pyramide ne sait pas que l'origine du risque d'une option c'est la créance hypothécaire. L'idée étant de noyer le risque et c'est cette sophistication qui est génératrice de crise.

Les banques ont pris les risques en octroyant des crédits à des ménages américains non solvables, et elles ont diffusé ces risques via la titrisation sur les marchés financiers : les banques avaient « titrisé » les hypothèques. Ces nouveaux titres financiers étaient introduits et mélangés avec d'autres dans les portefeuilles gérés par tous les fonds de place-

ment à caractère spéculatif ou par les banques elles-mêmes. Le problème est né lorsque, après le retournement du marché de l'immobilier, les détenteurs de ces titres ont souhaité les liquider alors que plus personne n'en voulait. Une crise de liquidité s'est apparue, aucun acteur du système financier ne trouvant les sommes dont il avait besoin. Une crise de confiance générale s'est installée.

Ainsi, le Fonds monétaire international (FMI) estime que le coût de la crise sera de 945 milliards de dollars pour les institutions financières, américaines et autres ce qui représente l'équivalent du budget de la France. En bref, les créances représentatives des prêts ont été transformées en titres et ces titres ont été achetés par des banques du monde entier qui se sont donc retrouvées avec des actifs véreux c'est-à-dire des actifs qui ne valent plus rien.

La stimulation de la consommation des ménages à travers le crédit, a causé un surendettement des ménages américains. ⁽⁵⁾

En 2007, les ménages américains sont deux fois plus endettés que les ménages français, trois fois plus endettés que les ménages italiens. Leur surendettement est même pratiquement égal au produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis. ⁽⁶⁾

Dans son rapport du 22 Octobre 2007, le gouverneur de la Banque de France indique l'existence de certaines fragilités du modèle de titrisation actuel des marchés financiers. Il évoque la complexité croissante des instruments qui conjuguent le recours intensif aux produits dérivés, rendant difficile la valorisation et l'évaluation du risque, il fait référence également à la structure même des fonds de placement hors bilan en indiquant leur fragilité et incapacité à absorber les chocs. ⁽⁷⁾

Figure n° 1 : Le diagramme suivant résume les facteurs déclenchant de la crise financière



Source : Crise des Subprimes: Origine, déclenchement et contagion. M.C. Hussion; G. Paris; S. Boiss; A. Planchanaut

C'est essentiellement la combinaison de tous ces facteurs hétérogènes ainsi qu'une prise de risque excessive accompagnée des effets de leviers massifs qui ont contribué aux turbulences accrues connues par les marchés financiers ces dernières années. La source de la crise de 2007-2008 n'était pas la titrisation mais plutôt son usage. ⁽⁸⁾

2. Les canaux de transmission de la crise aux économies africaines :

En Afrique, les effets de la crise se sont propagés essentiellement à travers quatre canaux de transmission : les marchés des biens et services, les marchés des capitaux, les marchés des changes et les marchés du travail : ⁽⁹⁾

✓ **Marchés des biens et services** - L'une des manifestations de la crise et de la récession mondiale est la baisse importante de demande mondiale pour la plupart des produits (biens et services). Cela s'est traduit en Afrique par la baisse de la demande extérieure pour les matières premières agricoles et minières et la chute des prix de la plupart de ces produits. Le prix du baril de pétrole, par exemple, a baissé de plus de moitié passant de 125.73 US\$ au début de la crise financière à environ 50 US\$ en mars 2009. Sur la même période, la tendance baissière de prix est observée pour les produits suivants ; charbon (66%), diamant (30%), argent (24%), platine 36%), coton (11%), cacao (9%), café arabica (21%), café robusta (32%). Au niveau des services, l'effet le plus important pour les pays africain s'est fait sentir principalement au niveau du tourisme. Dans ce secteur, il a été enregistré une baisse importante des arrivées de touristes dans la plupart des pays.

✓ **Marché des capitaux** - Malgré la faible intégration financière des économies africaines, le choc par les marchés financiers a été très fort en Afrique dans les pays qui en disposaient. En général, la contagion et l'interdépendance ont affecté d'une manière considérable la plupart des marchés financiers du continent. Entre fin juillet 2008 et fin mars 2009, à l'exception de la bourse de Tunis (Tunisie) qui n'a perdu que 1,5% de la valeur de ses actifs, dans sept autres pays, la baisse a oscillé entre 24,8% et 62,5% dont : Maroc (24,8%) ; Afrique du sud (25%) ; Côte d'Ivoire (38,3%) ; Maurice (39%) ; Kenya (44,5%) ; Egypte (55%) ; Nigeria (62,5%). Pour certains marchés africains, tels que la Côte d'Ivoire, Maurice, le Kenya, l'Egypte ou le Nigeria, l'effet a été plus élevé que celui observé sur les

marchés de certains pays développés tels que : USA (31,71%) ; France (35,3%) ; Japon (35,5%). Ainsi, les investisseurs africains en général et, égyptiens ou nigériens en particulier, ont perdu en moyenne pendant six mois plus de la moitié de leur patrimoine qu'ils avaient investi à la fin de juillet 2008. Cette dépréciation de richesse représente des pertes plus importantes que celles subies par les investisseurs américains, français ou japonais. Par ailleurs, les tendances baissières devraient être également enregistrées au niveau des mouvements internationaux de capitaux privés et publics du fait de la diminution des investissements directs étrangers (IDE), des flux de capitaux de portefeuille et l'aide publique au développement (APD).

✓ **Marché de la monnaie** - Dans la plupart des pays Africains, la crise s'est accompagnée par une dépréciation des taux de change, notamment contre le dollar EU ou contre l'euro. A titre d'exemples, on peut mentionner entre fin juillet 2008 et fin mars 2009, les dépréciations de monnaies pour les pays suivants : Maroc (10,9%), Tanzanie (11,8%) ; pays de la zone CFA (12,6%) ; Tunisie (14,2%) ; Botswana (16,2%) ; Algérie (16,3%) ; Kenya (17,2%) ; Ghana (18,1%) ; Namibie (20,6%) ; Nigeria (21,2%) ; Ouganda (22,1%) ; Zambie (36,2%) ; RDC (38,7%) ; Sierra Leone (Afrique du Sud (21,8%) ; Seychelles (50,9%). Par contre, sur la même période, l'euro ne s'est déprécié que de 10% et le yen s'est apprécié de 10%. En général, la dépréciation de la plupart de ces monnaies serait due à l'impact de la crise financière sur les prix des matières premières et fji sur les réserves de change.

✓ **Marché du travail** - Les tensions énormes sur les marchés du travail du fait des pertes d'emplois vont toucher fortement les travailleurs migrants africains. Dans les pays d'accueil, la plupart seraient les premiers à perdre leurs emplois. En outre, ceux qui avaient des opportunités d'emplois saisonniers seraient confrontés à un chômage frictionnel récurrent (le cas actuel du marché espagnol pour les travailleurs africains illustre à dessein la situation).

3. Les différents impacts de la crise :

L'impact de la crise varie selon les régions ⁽¹⁰⁾ : les pays exportateurs de pétrole (+2,8%) seraient plus touchés que les pays importateurs ; les pays à revenu moyen élevé, les pays miniers et pétroliers sont plus touchés que les pays les moins avancés ; les pays en conflits et à forte

défaillance institutionnelle connaissent des aises largement déconnectées de la crise mondiale. Bien entendu, ces données macroéconomiques et statistiques reflètent mal la structure et les dynamiques des économies africaines. Elles ne prennent pas en compte les effets sur l'économie souterraine ou « informelle ».

A l'échelle mondiale, les principaux groupes concernés par la crise sont la banque, l'automobile, l'immobilier, même si par des effets multiplicateurs la plupart des entreprises sont touchées. La question majeure est de voir comment se restructurent les grandes entreprises africaines et les Filiales des multinationales. Les firmes multinationales (FMN) font des arbitrages entre investissement direct à l'étranger (IDE), exportation, sous-traitance entre internalisation et externalisation, entre territoires. Les critères sont multiples (dimension des marchés, sécurité et risques, accès aux financements, climat des affaires, infrastructures). Les IDE s'appuient à la fois sur des financements locaux, des pays d'origine mais s'insèrent aussi dans des circuits mondiaux, y compris les paradis fiscaux.⁽¹¹⁾ L'Afrique du Sud demeure la puissance économique dominante avec 156 des premières entreprises sur 500, mais son poids tend à se réduire.⁽¹²⁾

Trois grands types de groupes peuvent être différenciés : les grandes entreprises publiques que l'on trouve notamment dans les hydrocarbures (par exemple, la Sonatrach, première société africaine), les filiales ou les joint-ventures des groupes multinationaux non africains, les multinationales africaines (notamment sud-africaines et marocaines). Les effets de la crise sont différents selon les grands secteurs. Les secteurs les plus touchés à court terme en Afrique sont les mines, les hydrocarbures, le tourisme, les BTP et les transports notamment aériens.⁽¹³⁾ On observe une crise des petites compagnies ne pouvant accéder aux financements. Les secteurs fournisseurs de matières premières pour la construction immobilière (bois), pour les industries automobiles ou les équipements (produits, minéraux) sont fortement touchés. En revanche, les secteurs des télécommunications, de l'agroalimentaire, du textile restent dynamiques.⁽¹⁴⁾

Tableau 1 - Effets de la crise sur les principaux secteurs africains

Secteurs	Chiffre d'affaires	Court terme	Moyen terme	Long terme
Hydrocarbures	22,2	Baisse	instabilité	hausse
Télécommunications	12,5	hausse	hausse	hausse
Commerce	10	stagnation	hausse	hausse
Mines	8,0	forte baisse	instabilité	instabilité
Agroalimentaire	6,2	stagnation	hausse	hausse
Transports	4,9	Baisse	hausse	hausse
Finances	4,9	Baisse	instabilité	hausse
BTP	4,4	Baisse	hausse	hausse
Industrie chimique	4,4	Baisse	hausse	hausse
Eau, gaz, électricité	3,0	stagnation	hausse	hausse
Bois, forêt		forte baisse	stagnation	reprise ?
Banques assurances		Baisse	stagnation	reprise ?

Sources : Philippe Hugan : « La crise mondiale et l'Afrique : transmission, impacts et enjeux », opcit, p 156.

Le secteur bancaire est évidemment touché. Il est différemment exposé aux risques selon que les marchés financiers sont émergents, pionniers ou peu développés.

Tableau 2 : Effets de la crise sur les marchés financiers

Région/Pays	Indice		Indice de référence 31/07/2008	Valeur à la fin de la semaine (13/02/2009)	Pertes depuis la crise financière (en%)
	Nom	Code			
Afrique					
	BRVM				
Côte d'Ivoire	Composite Index	BRV	242.54	169.34	-30.18
Egypte	CASE 30 Index	M CI CASE30	9251.19	3600.79	-61.08
Kenya	Kenya Stock Index	KSE	4868.27	2855.87	-41.34
Maurice	Mauritius AllShares	SEMD	1735.77	1005.69	-42.06
Maroc	Casa AH Share Index	MASI	14134.70	10352.81	-26.76
Nigeria	NSE Ail Share Index	NSE	52916.66	23814.46	-55.00
Afrique du Sud	Ail Share Index	JALSH	27552.65	20650.38	-25.05
Tunisie	Tunis se Tnse Index STK	TUN	3036.87	3049.6	0.42
Autres					
USA	Dow Jones Industrial	DJ	11378.02	8280.59	-27.22
France	CAC 40 Index	CAC4	4392.36	3122.79	-28.90
Japon	Nikkei 225 Index	N225	13376.81	8076.62	-39.62

Source : Banque Africaine de Développement (BAD) : « l'effet de la crise financière mondiale sur l'Afrique », Département des statistiques, Janvier 2009 p 12

L'ouverture est ainsi limitée en Algérie, plus élevée en Tunisie et forte au Maroc.

Le marché financier tunisien présente actuellement une capitalisation boursière de 20% du PIB. Celui-ci est ouvert aux investisseurs étrangers mais leur participation reste modérée. La part des étrangers dans la capitalisation boursière est de 25% détenue par des actionnaires de référence. Leurs investissements restent concentrés sur 5 à 6 valeurs mais leur poids dans ces titres est important. Le marché financier tunisien a enregistré quelques turbulences depuis octobre 2008 notamment les 6 et 8 octobre, qui se sont manifestées par des ventes massives de titres ayant entraîné une baisse d'environ 10% de l'indice des valeurs les plus liquides Tunindex. Toutefois, eu égard à la solidité des fondamentaux du marché financier et des actifs des sociétés cotées, ces turbulences ne peuvent être expliquées, selon les responsables tunisiens, que par des facteurs d'ordre psychologique dont la sur médiatisation de la crise. En revanche, cette situation a permis de renforcer la confiance des clients dans le secteur bancaire attestée par l'augmentation de 13,7% de dépôts durant la période allant d'août 2007 à août 2008.

Quant à la Bourse marocaine créée en 1929 et ayant subi trois réformes au cours de son existence tant sur le plan juridique que technique, celle-ci est considérée comme la plus ancienne et la plus aboutie des bourses maghrébines, elle est classée aussi selon les années à la 2ème ou 3ème place financière du continent africain après celle de Johannesburg et celle du Caire. Ces performances lui permettent l'attrait des investisseurs étrangers dont les placements connaissent d'importantes évolutions. Ainsi, d'après les statistiques du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilière -CDVM- ceux-ci ont progressé de 37,5% de 2005 à 2006, la quasi-totalité de ces fonds, soit 99%, est détenue par des personnes morales principalement françaises, la valeur Maroc Télécom draine près de la moitié du portefeuille étranger.

Néanmoins, après une montée fulgurante d'année en année et surtout en 2007 où la capitalisation boursière a atteint 75%, ce marché a connu quelques perturbations à partir de mi-mars 2008, elles sont plus importantes à partir de septembre 2008. Les pertes totales subies représentent 18% du PIB de 2007.

Les indices Masi et Madex se sont repliés ⁽¹⁵⁾ au mois de novembre 2008 de 7,2% et 7,1% respectivement pour ramener leurs performances depuis le début de cette même année à -12,4% et -12,6% respectivement. Pour sa part, la capitalisation boursière enregistre à fin novembre 2008 une baisse de 7,3% par rapport à fin décembre 2007.

En ce qui concerne l'Algérie, elle s'est certes dotée, dans le cadre des réformes économiques, d'un marché financier depuis décembre 1993 par le décret législatif n° 93/10 du 23/05/1993, mais depuis son démarrage en 1998, celui-ci demeure encore à l'état embryonnaire, la capitalisation boursière demeure marginale et ne dépasse pas actuellement 0,25% du PIB. Cette faiblesse est le résultat du nombre de titres de capital cotés, 2 actions seulement, et par leur cours relativement réduit. La bourse d'Alger est aussi caractérisée par un total détachement vis-à-vis des marchés financiers mondiaux, il n'y a point d'investissements en portefeuille étrangers alors que les lois bancaires (loi 90/10 et l'ordonnance n° 03.11 du 26/08/2003 relatives à la monnaie et crédit) prônent la liberté de mouvements de capitaux.

Tableau n° 3 : Evolution de la capitalisation boursière : Maroc, Tunisie, Algérie

Années CB/PIB	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Maroc	40%	32,5%	27,5%	21,9%	27,1%	46,7%	49%	55%	75%	67,7%
Tunisie								9%	15%	17%
Algérie	0,59%	0,52%	0,35%	0,25%	0,22%	0,25%<	0,25%<	0,25%<	0,25%<	0,07%<

Source : Bouzar Chabha : Les conséquences de la crise financière sur les pays du Maghreb », colloque international dans de contexte de crise financière mondiale, université Mou-loud Mammeri de Tizi-Ouzou, 29, 30 mai 2011, P07

Au total, force est de reconnaître que les pays maghrébins se trouvent en meilleure posture quant à l'impact de la crise financière sur leur système financier par rapport à leurs voisins du Nord et autres pays affectés, cela s'explique par le retard accusé dans la mise en œuvre du processus de leur libéralisation financière mais aussi par l'application de réglementation bancaire et financière, qui est assez stricte ainsi que la politique de change assez protectionniste.⁽¹⁶⁾

Les effets de la crise varient aussi en fonction de sa durée, selon les structures de production et d'exportations des États africains, leur exposition au système financier ou leur capacité d'amortir les effets négatifs. Pour Philippe Hugon, deux critères structurels et conjoncturels de vulnérabilité face à la crise :

- 1- Structurellement, les régimes rentiers, liés aux exportations de produits primaires, notamment d'hydrocarbures et de produits miniers.
- 2- les indicateurs de vulnérabilité et de contraintes extérieures (déficits courants, poids de la dette extérieure en part du PIB, réserves de change en mois d'importation, indice de diversification) et les indicateurs de contrainte interne (déficits publics, dette publique, solde global en part du PIB).
- 3- Il faut intégrer les effets des politiques internationales, (rôle de l'aide, de la gestion de la dette extérieure, des conditionnalités), des politiques régionales (programme de relance des banques régionales, effets d'entraînement des pôles régionaux) et les politiques nationales de relance qui peuvent être de nature différentes.⁽¹⁷⁾

La combinaison des trois dynamiques structurelles et des trois situations financières conduit à neuf configurations possibles.⁽¹⁸⁾

Tableau 4 - Diversité des vulnérabilités des pays africains à la crise mondiale

Régimes d'accumulation/ Contraintes financières	Économies agro- exportatrices	Régimes rentiers miniers et pétro- liers extravertis	Régimes mixtes accumulation
Déficits extérieurs. Con- trainte extérieure forte Déficits publics Poids élevé de la dette publique.	Ethiopie, Côte d'Ivoire Économies sous perfu- sion, Burundi, Ghana, Kenya, Burkina Faso, Madagascar, Mali, Sénégal	Congo-Brazzaville, RDC, Zambie Mauritanie, Congo- Brazzaville, Tchad	Afrique du Sud
Pas de contrainte finan- cière forte	Liberia, Tanzanie	Pays pétroliers (Algé- rie, Angola Nigeria)	Botswana, île Maurice, Maroc, Tunisie

Source : Philippe Hugon : « La crise mondiale et L'Afrique : transmission, impacts et enjeux », op cit, P 158.

4. Les voies de sortie de la crise :

A. Mesures prises par les pays d'Afrique⁽¹⁹⁾ :

- ✓ **Des mesures fiscales d'incitation** : un exemple à citer est celui du gouvernement du Libéria qui a procédé à une révision complète de son code des recettes, proposant une réduction de 10% de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu, afin de stimuler l'activité du secteur privé ;
- ✓ **Une aide ciblée aux secteurs les plus touchés** : Mohamed Benhamore a cité le Nigeria dont le gouvernement a injecté 70 milliards de naira dans l'industrie textile qui v avait été sérieusement affaiblie.
- ✓ **Une réglementation prudentielle du secteur bancaire** : C'est le cas du gouvernement égyptien qui a créé un fonds d'assurance dépôts pour promouvoir la confiance du public à l'égard du secteur bancaire.
- ✓ **Des politiques monétaires expansionnistes** : Nous pouvons citer l'exemple de la Banque Centrale du Botswana qui a baissé son taux officiel d'escompte de 50 points de base pour le ramener à 15% en décembre 2008.⁽²⁰⁾
- ✓ **La relance par la politique commerciale** : c'est une composante importante des plans de plusieurs pays. Le Cameroun a réduit ou supprimé les taxes à l'importation sur les équipements, les outils et le matériel utilisés pour la recherche et la prospection pétrolière. Au Libéria, la Présidente a annoncé la réduction des droits de douane et des prélèvements sur les échanges avec les pays de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Quant à la Tunisie, elle a augmenté les crédits alloués aux voyages visant à stimuler les exportations; le Mali a pour sa part décidé de rembourser aux sociétés exploitant des mines d'or la taxe à la valeur ajoutée (TVA) et les droits d'importation perçus sur leurs opérations en 2006/2007. À Madagascar, la banque centrale a dévalué la monnaie pour améliorer la compétitivité des exportations. Le Gouvernement a lancé une campagne de promotion des exportations.
- ✓ **Politique budgétaire** : Des mesures de relance budgétaire ont été également annoncées dans un certain nombre de pays en vue d'atténuer les effets de la crise et de dynamiser la croissance. Au Cap-Vert, le budget de 2009 prévoit une augmentation de 17% des dépenses publiques pour relancer l'économie. En Egypte, une relance budgé-

taire d'un montant de 15 milliards de livres égyptiennes a été annoncée par le Gouvernement. L'Afrique du Sud, le Gabon, le Maroc, la Namibie, le Nigeria, São Tomé-et-Principe et la Tunisie ont également adopté des mesures de relance, dont la plupart sont axées sur les infrastructures... Plusieurs pays africains ont quant à eux, procédé à des coupes budgétaires. Au Kenya, le Gouvernement compte réduire les dépenses publiques de 25 milliards de shillings. Au Bénin, on envisage de diminuer les subventions sur les denrées alimentaires et le pétrole importés. ⁽²¹⁾

- ✓ **Mobilisation des ressources intérieures :** Certains pays africains ont introduit des réformes visant à mieux mobiliser les ressources intérieures. Au Burkina Faso, le Gouvernement compte réformer de fond en comble sa politique fiscale en 2009, en élargissant la base d'imposition afin d'augmenter le montant des recettes fiscales. L'Afrique du Sud, le Cap-Vert et le Sénégal ont, eux aussi, pris des mesures visant à accroître les recettes fiscales. Le Gouvernement kenyan a l'intention de privatiser certaines entreprises publiques. Il a également émis des obligations d'un montant de 18,5 milliards de shillings sur le marché financier kenyan pour financer des travaux d'infrastructure. ⁽²²⁾

Toutefois, il y a lieu de préciser qu'en dépit de tous ces efforts, les gouvernements africains n'ont pas de capacités de financement suffisantes pour protéger les populations contre l'impact de la crise.

Selon les estimations de la banque africaine de développement pour seulement maintenir le niveau de croissance d'avant la crise, le continent aurait besoin d'un financement de 50 milliards de dollars (Etats Unis) en 2009 et 56 milliards de dollars en 2010 ⁽²³⁾ ce qui fait du soutien international une nécessité indispensable pour que le continent puisse faire face aux effets dévastateurs de la crise.

B. Action internationale :

Le développement en Afrique est largement tributaire de l'aide internationale. En cette conjoncture de crise économique, Une action internationale de sauvetage est indispensable pour éviter que le continent ne s'enfonce plus encore dans la misère. Comme le G20 l'a dit dans le communiqué publié à l'issue du Sommet qu'il a tenu à Londres en avril 2009, « une crise mondiale requiert une solution mondiale ». Cette solution doit

reposer sur des arrangements internationaux efficaces et équitables, et tenir compte des intérêts des pays africains. ⁽²⁴⁾

Conclusion :

Au départ, compte tenu du niveau de développement économique de l'Afrique et de son système financier, le sentiment général était que la crise n'aurait pas d'impact sur le continent. Cependant, l'Afrique n'est pas isolée et les événements ultérieurs ont montré que le continent n'est pas à l'abri de la crise. L'Afrique dépend fortement du commerce extérieur pour sa croissance et est ouverte à l'environnement international. La crise économique internationale a eu un impact dévastateur sur le développement économique en Afrique. Trouver les solutions adéquates pour sortir de cette crise n'incombe pas uniquement aux seuls pays africain, mais elle incombe aussi et surtout aux pays développés qui disposent des principaux instruments et moyens de régulation de l'économie mondiale.

⁽¹⁾ Les «Subprimes»: Sont des crédits a risque comprenant les prêts hypothécaires,les cartes de crédit,les locations de voiture,accordés aux Etats-Unis à une clientèle peu solvable.

⁽²⁾ Cristiane Rubeiz:«L'incidence de la crise financière internationale sur les pays émergents».

⁽³⁾ Jacques Sapir : «Les racines sociales de la crise financière : implication pour l'Europe», M'PEP, Décembre 2008, P01.

⁽⁴⁾ Mensi Sami et Kchir Fatma Jedidi:«Commerce international, crise financière internationale et gouvernance mondiale tentatives d'appréhension des connexions potentielles», 2009.

⁽⁵⁾ Les ménages américains ont depuis longtemps choisi de consommer plutôt que d'épargner.

⁽⁶⁾ Sami Mensi et Fatma Kchir Jedidi, opcit.

⁽⁷⁾ Conseil déontologique des valeurs mobilières (CDVM) : « Titrisation », Janvier 2011, P 22.

⁽⁸⁾ Conseil déontologique des valeurs mobilières (CDVM), opcit, P 22.

⁽⁹⁾ Voir La confédération syndicale internationale : « L'Afrique dans la tourmente de la crise financière globale », Forum document de travail, Mai 2009, P 4-6.

⁽¹⁰⁾ Selon la BAD (juillet 2009), les taux de croissance prévisibles pour 2009 seraient de 0,2 % en Afrique australe, de 2,8 % en Afrique centrale, de 3,3 % en Afrique du Nord, de 4,2 % en Afrique de l'Ouest et de 5,5 % en Afrique de l'Est.

⁽¹¹⁾ On observait, avant la crise mondiale, une augmentation du chiffre d'affaires des 500 premières entreprises africaines. Le chiffre d'affaires avait augmenté de 24 % en 2008 (567,5 milliards contre 456 milliards de dollars en 2007).

⁽¹²⁾ Il est passé de 70% en 1998 à 51,6% en 2008. Viennent ensuite les entreprises algériennes (15,6% avec le poids de la Sonatrach), égyptiennes (7,7 %),marocaines (6,7%),angolaises (3,3%), nigérianes (3,2%),tunisiennes (2,4%). les autres pays hors de la zone franc représentent 5,1% et les pays de la zone franc 4,8 % du chiffre d'affaires. Les principaux secteurs sont les hydrocarbures (22,2%),les télécommunications (12,5%),les mines (8%),le commerce (9,8%),l'agro-alimentaire (6,2 %).

⁽¹³⁾ La baisse des prix des hydrocarbures réduit la surenchère sur les permis d'exploration et la rentabilité de nombreux gisements (en mer profonde de l'Angola, de la Côte d'Ivoire ou du Ghana supposant un baril à 65 dollars).

⁽¹⁴⁾ Philippe Hugon : « La crise mondiale et L'Afrique : transmission, impacts et enjeux », Afrique contemporaine, 2009/04/N° 232 ; P 151 à 170.

⁽¹⁵⁾ Ministère de l'économie et des finances DENI/SCI : Conjoncture financière internationale, n° 12/08-décembre 2008, P 1.

⁽¹⁶⁾ Bouzar Chabha : « Les conséquences de la crise financière sur les pays du Maghreb », colloque international dans de contexte de crise financière mondiale, université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 29, 30 Mai 2011, P 07.

⁽¹⁷⁾ Voir Philippe Hugon, opcit p 157-158.

⁽¹⁸⁾ Voir Philippe Hugon,op cit,p 158.

⁽¹⁹⁾ voir Mohamed Benhammou: « L'impact de la crise économique internationale sur le développement économique et sociale en Afrique », CAFRAD,Tanger novembre 2009,p 15.

⁽²⁰⁾ Léonce Ndikumana, séminaire sur : L'impact de la crise financière et économique sur les pays en voie de développement, Groupe de la Banque Africaine de Développement, Bruxelles le 31 Mars 2009, p.2-4. Cité par Mohamed Benhammou, opcit, P 16.

⁽²¹⁾ Voir Mohamed Benhammou : OpCit p. 16.

⁽²²⁾ Conseil économique et social des Nations Unies, op.cit. p.9-10.

⁽²³⁾ Voir Mohamed Benhammou, op.cit. p. 17

⁽²⁴⁾ Nations Unies, commission économique pour l'Afrique, Abdoulie Janneh, Allocution d'ouverture de la conférence conjointe UA/CEA des ministres des finances, de la planification et du développement, le Caire 02 Juin 2009, p.3.